



CONCOURS
NATIONAL
DES *vins* IGP

Paris, le 24 février 2021

EDITION 2021 : INSCRIVEZ VOUS !

Madame, Monsieur,

La clôture des inscriptions au concours national des IGP approche !

Le Concours National des Vins à Indication Géographique Protégée de France se déroulera le **Jeudi 18 mars 2021 à (veuillez préciser votre lieu de dégustation).**

Afin de s'adapter au contexte sanitaire, il a été décidé d'organiser le concours dans chaque région. Cette organisation vous offrira **une plus grande proximité** avec les instances en charge de l'organisation.

Les inscriptions doivent se faire le vendredi 5 mars 2021 au plus tard sur www.concoursnationaligp.vin où vous trouverez la présentation complète et le règlement du concours.

Ce concours bénéficie désormais d'une belle notoriété. Signes pour les consommateurs de reconnaissance de la qualité, les médailles obtenues pourront être apposées sur vos bouteilles (concours inscrit sur la liste officielle des concours vitivinicoles français).

Malgré la situation sanitaire difficile, la demande en vin IGP a été soutenue sur l'année 2020, les achats passés par le négoce sont en progression sur le début de campagne. Le bon rapport qualité prix des IGP rend particulièrement dynamique ce produit dont les ventes en grande distribution ont progressé en 2020 de 6% en volume et 7,1% en valeur. Le concours national des IGP est un outil accompagnant cette dynamique commerciale en répondant aux attentes des consommateurs.

En espérant vivement votre participation, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de nos sentiments distingués.

Christophe BOU
Président d'InterIGP

Gérard BANCILLON
Président de la
Confédération des vins IGP

